



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal
25-11-2024 et 14 h 00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal, tenue le 25 novembre 2024 à 14 h 00 à l'EMEMM, 5455, Saint Denis, Montréal.

PRÉSENTS :

M. Antoine Bassili

Mme Carole Guillemette

M. Jean-François Gagnon

Mme Elisabeth Gauvreau

M. Patrick Saint-Pierre

Mme Adjila Hadjazi

M. Sylvain Murphy

M. Jean Baril

M. André Bernier

M. Baptista Chenot Santiago Manuel

Formant quorum sous la présidence de M. Antoine Bassili,

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

M. Jean-François Gagnon – Direction

Mme Carole Guillemette – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

[Prénom, Nom] – Fonction – personne invitée

MEMBRES ABSENTS :

M. Gilles Desjardins

M. Francis Lapointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Bassili, Antoine déclare la séance ouverte. Il est 14h 00.

2. Mot de la direction

M. Gagnon a ouvert sa deuxième réunion et a souhaité la bienvenue aux membres du CÉ. Il a informé que l'ordre du jour et le PV de la prochaine réunion seront présentés avec le format institutionnel.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Modification de l'ordre du jour.

Important : Le point 9.1 a été reporté à la prochaine, car nous n'avons pas eu les surplus et déficit pour cette année qui amène le budget annuel de l'école.

Mme Guillemette qui va faire le suivi du dossier CENSST à la place de Mme Lafortune

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-François Gagnon que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-25/11/2024)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (5 minutes)
2. Mot de la direction
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)
4. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (3 juin 2024 et 30 septembre) (10 minutes)
 - 4.1. Suivi au procès-verbal
5. Parole au public (2 minutes)
6. Parole aux élèves (5 minutes)
7. Paroles aux représentants de l'industrie (5 minutes)
8. Règles de régie interne de l'EMEMM (approbation)
9. Ressources budgétaires (10 minutes)
 - 9.1 Situation budgétaire (si disponible)
 - 9.2 Prévision et état des ETP 2024-2025

10. Ressources humaine (10 minutes)

- 10.1. Personnel enseignant (recrutement)
- 10.2. Personnel administratif (état de situation)

11. Ressources matérielles (15 minutes)

11.1 Dossiers CNESST

11.2 Travaux majeurs

12. Points d'information / rapports (20 minutes)

12.1 Direction

12.1.1 Projet éducatif (suivi mise en œuvre des moyens)

12.1.2 Recrutement des élèves

12.1.3 Portes ouvertes (bilan)

12.1.4 Service aux entreprises (bilan)

12.1.5 Olympiades de la formation professionnelle

12.1.6 Publicité

12.1.7 Situation des étudiants internationaux

13. Levée de la séance

4. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

M. Gagnon a précisé qu'après avoir écouté l'enregistrement de la réunion du 3 juin, il a pu clarifier le point soulevé par M. Lapointe.

En ce qui concerne l'ordre du jour du 3 juin, le point 6.1 aurait dû figurer sous le point 3.1 et non sous 1.6, car il s'agissait d'un suivi.

M. Héroux a réalisé deux suivis au mois de juin :

- Le suivi relatif à la CENSST à l'annexe.
- Le suivi concernant les critères de sélection pour la direction de l'école.

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-François Gagnon que le procès-verbal de la séance du 3 juin 2024 soit approuvé avec dispense de lecture (ou non) et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-3-06-2024)

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-François Gagnon que le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2024 soit approuvé avec dispense de lecture (ou non) et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (03-CE-30-09-2024)

5.PAROLE AU PUBLIC

Pas du public

6.PAROLE AUX ELEVES

IL EST PROPOSÉ par Mme Gauvreau

que pour l'organisation du comité d'étudiant on a besoin d'une personne abstrée pour nous aider le soir Il n'y pas de suivi de dernier Cé.

Procéder à l'élection pour établir un 5ème membre. On un candidat juste de le faire d'une manière officielle.

IL EST PROPOSÉ par M. Wiliam Bernard de réserver une salle pour la rencontre, mais M. Gagnon ne peut être présent.

Rencontre Tems a été proposé par Mme Elisabeth Gauvreau et M. Gagnon demande de lui revoir pour organiser cette rencontre.

Adoptée majoritairement (04-CE-2024-2025)

7.Parole aux représentants de l'industrie :

M. Saint-Pierre annonce que l'Office québécois de la langue française exige que les pièces du côté public du comptoir soient présentées en français. Le règlement existe déjà, mais la tolérance a été supprimée. Nous sommes en négociation avec le gouvernement pour parvenir à une entente, car cela crée un enjeu avec les fournisseurs.

M. Murphy déclare : Nous avons terminé notre planification stratégique et nous nous préparons pour 2025, 2026 et 2027. Nous recherchons des centres de formation pour passer des examens. Certains centres manquent de places et de professeurs, mais les examens à l'EMEMM se déroulent très bien à l'école, en carrosserie et en peinture industrielle. Il n'y a rien à dire.

8.Règles de régie interne de l'EMEMM

M. Gagnon a abordé ce point avec M. Desjardins lors de la dernière CÉ. Il a refait le document et il l'a nommé version préliminaire après correction des erreurs dans les références aux articles de lois ;

La version finale sera déposée à la prochaine rencontre.

9.Ressources budgétaires le budget

1.1. Situation budgétaire :

Reporté au prochain CÉ

1.2. Préviation et l'état des ETP 2024-2025

ETP : Équivalent Temps Plein

Une formation de 1800 heures d'un élève rapporte 2 ETP pour l'école.

La préviation pour l'année 2024-2025 est de 868 x 900 heures.

Pour comparaison, en novembre 2023-2024, nous étions à 245,31 ETP, tandis qu'en novembre 2024-2025, nous prévoyons 294,61 ETP, soit une augmentation de 46,9 ETP. Cela montre une progression par rapport à l'année précédente.

Le budget proforma est basé sur cette révision, et nous avons la possibilité de l'ajuster par programme.

Le programme Mécanique Automobile contribue fortement à cette hausse, avec 31 ETP supplémentaires sur les 46,9 ETP.

Un suivi de l'ETP 2023-2024, demandé par M. Bernier, lors du prochain CÉ.

10.Ressources humaines

10.1 Personnel Enseignant (Recrutement)

Les programmes sont désormais affichés de manière complète sur les réseaux sociaux.

Les CV sont envoyés à une boîte courriel centralisée afin de mieux les gérer. Le directeur et la secrétaire ont accès à cette boîte. Une adresse courriel spécifique a été créée pour la collecte des CV :

ememm.emploi@cssdm.gouv.qc.ca

10.2 Personnel administratif (État de situation)

Bonne nouvelle pour le personnel administratif : une analyste recrutée, Mme Lydia Bordeau, et pour améliorer l'organisation scolaire.

Concernant la gestion des remplacements des enseignants, une TOS, Mme Marie Thurlie Clairville a été recrutée.

Magasinier : Mme Mallekh a obtenu le poste de jour, qui était auparavant pour le soir.

Mme Mallekh reste en poste pour assurer un surcroît de travail et donner un coup de main au magasin.

Mme Adjila remplace Mme Dubuc.

Un nouveau secrétaire, M. Feze Peyo, remplace Mme Adjila.

Le poste de mécanicien spécialiste en ajustage est non comblé.

11.Ressources Matérielles :

11.1 Dossier CNESST :

Le comité santé et sécurité de la CSSDM a effectué une visite d'inspection à l'EMEMM. Le rapport sera disponible dans trois semaines, mais le bilan est globalement positif.

Une relance a été faite auprès du SREM concernant les inspecteurs des extincteurs.

Aucun accident majeur n'a été signalé.

Un tableau des blessures les plus fréquemment répertoriées sera présenté lors du prochain CÉ.

11.2 Travaux majeurs

Situation particulière : le SREM n'a pas d'argent

Le Mao une porte de sortie pour la FP

Besoins prioritaires :

- Mise à niveau du système d'air comprimé : Remplacer les compresseurs actuels par des modèles à acheter plutôt que de continuer la location, qui devient deux fois plus coûteuse après quatre ans.
- Système de ventilation diesel : Des travaux temporaires sont en cours pour maintenir le système en fonctionnement jusqu'à sa réfection complète.
- Système de ventilation de Harly : Demander à Harly de participer financièrement au projet en prenant en charge une partie des coûts.
- Mise à niveau des détecteurs de gaz dans l'atelier de Mécanique Automobile : Remplacer et moderniser les détecteurs de gaz afin de garantir la sécurité dans l'atelier.
- Abattage de mur : Démolir un mur qui empêche l'installation d'un nouveau matériel d'alignement.
- Réunion avec le DPG (fin novembre) : Discuter de l'utilisation du MAO pour gérer les travaux les plus urgents.

12. Points d'information / Rapports

12.1 Direction

12.1.1 Projet éducatif (suivi de la mise en œuvre des moyens)

Les enseignants adopteront des stratégies pédagogiques efficaces pour soutenir l'apprentissage et l'évaluation, dans le cadre de la formation, particulièrement pour les secteurs de la Mécanique Automobile, des Véhicules Lourds et des Engins de Chantier.

Une attention particulière sera portée à l'amélioration de la gestion de la classe dans le domaine spécifique de la Mécanique Automobile.

Lors de la journée pédagogique du 4 décembre, un travail sera réalisé sur l'andragogie (méthodes d'apprentissage pour adultes) et la rétroaction, afin de renforcer les pratiques d'enseignement.

12.1.2 Recrutement des élèves

Le recrutement des élèves est inégal, efficace pour les secteurs de la Mécanique Automobile, des Véhicules Lourds et des Engins de Chantier, tandis qu'il est plus difficile pour les formations en Véhicules Électriques, Véhicules Légers, Carrosserie et Mécanique Vélos.

Des partenariats pour améliorer le recrutement des élèves.
Des panneaux publicitaires à Hochelaga, ciblant spécifiquement le programme de Véhicule Léger.

12.1.3 Portes ouvertes (Bilan)

Entre 320 et 325 élèves ont visité l'EMEMM, la majorité des élèves du secondaire. Les élèves se sont bien impliqués et les ateliers ont été jugés intéressants.

12.1.4 Service aux entreprises (Bilan)

Les collaborations avec Harly et GM se poursuivent.
Aucun service n'est offert aux entreprises pour les Engins de Chantier, et la situation du programme Véhicules Lourds est compliquée en raison de l'absence de nombreux enseignants, partis pour des raisons médicales. Enovist sera sollicité pour le recrutement. Un groupe de travailleurs d'industrie pourrait être lancé avec Enovist après les fêtes. Il est prévu de contacter M. Bélanger afin de relancer le projet.

12.1.5 Olympiades de la formation professionnelle

Les Olympiades de la formation professionnelle se tiendront du 7 au 10 mai 2025, pour la 17^e édition, au Centre de foires de Québec.
La finale locale des Olympiades en Mécanique Automobile aura lieu le 17 décembre 2024 à l'EMEMM.
Les Olympiades régionales pour la Mécanique Automobile se dérouleront le 21 février 2025 au West Island Career Center.
Les compétiteurs dans les secteurs Peinture Industrielle, Véhicules Lourds et Véhicules de Loisirs seront directement qualifiés pour la finale provinciale.

12.1.6 Publicité

Les panneaux et les portes ouvertes.
Le thème de cette année de mettre un objet mystérieux qui attire la curiosité des gens

12.2 Situation des étudiants internationaux

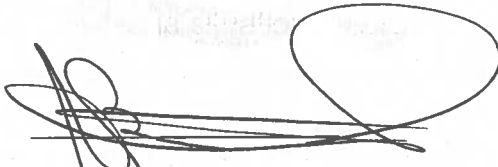
L'IRCC a annoncé que, pour les élèves commençant leur formation après le 1^{er} novembre 2024, les règles changent.
Il n'y a désormais aucune garantie que les étudiants termineront leur formation, renouveler leurs documents ou obtenir un permis de travail post-diplôme. Cette situation met en risque la formation professionnelle, qui pourrait perdre une grande partie de sa clientèle internationale.

La formation professionnelle est en contact avec l'IRCC pour trouver une solution.

Les étudiants étrangers ont été informés de cette nouvelle situation.

13.LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 15 h 40 min.



Présidence



Direction